

L'Armancourtois

Juillet 2018

Bulletin N° 20

SOMMAIRE :

Editorial.....	1
Finances.....	2
Vie communale	3
Vie associative.....	4
Evènements.....	8



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes
Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr



Secrétariat de mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h30 à 11h30



Chères Armancourtoises, chers Armancourtois,

Le printemps et l'été sont propices aux échanges dans notre commune. Les manifestations s'enchaînent avec de grands succès, suite au travail de nos associations, bénévoles et des élus municipaux. Je suis fier d'habiter un village dynamique ouvert aux autres, qui partage des moments fraternels en toute simplicité, comme par exemple : la Saint Patrick, la fête des voisins, la pièce de théâtre, le repas des anciens combattants, le repas des personnes âgées de la commune, le feu de la Saint Jean et bientôt la fête communale au mois de septembre. La municipalité aide ses associations par l'attribution de subventions, par le prêts des bâtiments municipaux ou de matériels.

Notre village est attrayant, dernièrement des maisons ont été vendues dans notre village avec un très bon prix. De futurs armancourtois sont sur liste d'attente dans certaines agences immobilières. La proximité de l'autoroute, de Compiègne, des zones économiques, de nos liaisons douces et aussi notre image de village paisible à la campagne où il fait bon vivre, attire. Ainsi cette année à la rentrée scolaire nous aurons 12 nouveaux écoliers. Ils viennent largement compenser le départ des 5 CM2 qui entrent au collège. La directrice de notre école est titularisée et je m'en réjouis car elle est en phase avec nos valeurs, notamment concernant l'esprit village et sur notre vision environnementale.

Les élus travaillent dans l'ombre et les dossiers avancent sur les documents d'urbanisme, sur les travaux structurants, de rénovation et sur la vitesse dans notre village. Nous partageons régulièrement notre information au travers de réunions publiques, comme celle du 27 juin pour une restitution du plan d'actions communal. J'ai présenté son niveau d'avancement concernant des points qui vous tiennent à cœur. Ainsi, nous répondons à l'amélioration de votre qualité de vie. La démarche participative est à la mode. Nous avons adopté cette démarche depuis de nombreuses années au sein de votre village. Partagez avec nous vos préoccupations ; souvent une solution existe. Je me rendrai dans votre rue, ruelle, chemin au mois de septembre et d'octobre pour constater avec vous les améliorations et les nouvelles pistes de progression. Bien sûr, je peux comme toujours, vous rencontrer individuellement avant ces dates, si vous en éprouvez le besoin rapide.

J'ai le plaisir de vous annoncer la prise en charge partiellement et exceptionnelle par la SICAE, suite à ma demande, de l'enfouissement des réseaux d'électricité de la rue des Matinnoix. Il restera à notre charge 140 mètres de réseaux, le câblage téléphonique et la mise en place des candélabres avec la technologie des LED. Les travaux débiteront en 2019.

Nous planifions ensuite la réfection des trottoirs et de la chaussée avec le Conseil Départemental.

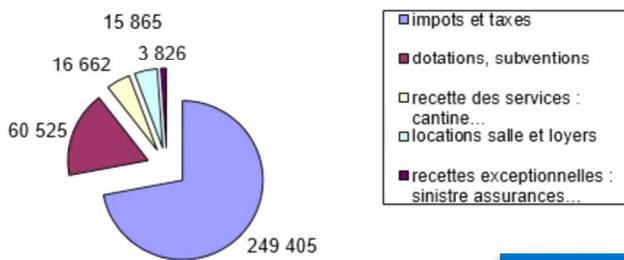
Bien fidèlement
Eric BERTRAND

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux
souhaitent à toutes et à tous de **bonnes vacances d'été**

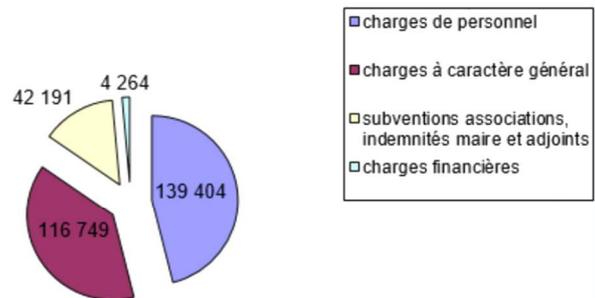


Nos finances

Recettes de fonctionnement 346 283 €



Dépenses de fonctionnement : 302 608 €



Principales dépenses investissement 2017 € TTC

Remboursement de la dette	65 623
Tracteur	19 200
Salle des fêtes : sono, éclairage, prises extérieures ..	9 680
Aire de pique-nique	1 432
Décoration Noël	995
Voierie jardinières	977
Oeuvre art	160
Vente tracteur Kubota	-1 096



Taux d'imposition 2018

Taxe habitation	18,94%
Taxe foncière sur propriétés bâties	20,58%
Taxe foncière sur propriétés non bâties	49,31%

La commune d'Armancourt a en 2017 fait une pause au niveau des investissements pour consolider sa trésorerie pour les années à venir. Par ailleurs notre budget de fonctionnement s'est stabilisé malgré la baisse des dotations de l'Etat, la diminution des contrats aidés. Nous avons en accord avec les enseignants et les parents arrêté les TAP (activités périscolaires) ce qui a diminué notre charge financière pour l'école. Dans ce contexte, nous avons décidé malgré tout de maintenir les taux d'imposition au niveau de l'an dernier.

En ce qui concerne les principaux investissements pour l'année 2018.

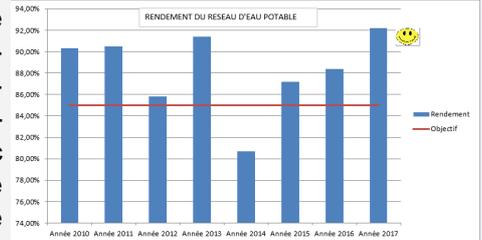
Le conseil municipal a voté le renouvellement de l'éclairage public de la rue de la Plaine, la réalisation d'un aménagement au croisement de la rue des Vignes Blanches, des Matinnoix, de bitumer les trottoirs rue de la Basse Côte, de réaliser des toilettes handicapés à l'école, d'acquérir le terrain SNCF qui a permis la réalisation de la Voie Verte.

La vie communale

L'eau potable

Notre commune a rénové entièrement le ré-

seau d'eau potable. Nous avons apporté des modifications techniques importantes comme la sécurisation de la distribution par des bouclages avec d'autres réseaux, une pression constante de la pression d'eau quelle que soit la rue, par la mise en place de poste de sécurité pour réguler les flux de l'eau. Ces travaux font que l'eau a un temps de transfert réduit dans nos canalisations. Nous avons également un taux de fuite excellent, largement au-dessus de la moyenne nationale.



Restitution de la démarche participative

Le 27 juin, Eric BERTRAND et l'équipe municipale ont présenté les solutions au plan d'actions suite aux rencontres dans les rues du village en 2017. Cette démarche participative entre les habitants et la mairie permet d'améliorer notre cadre de vie, d'être au plus près des attentes des armancourtois. Un nouveau tour de village sera réalisé par Monsieur le Maire et son conseil municipal pour enregistrer de nous nouveaux points d'améliorations.



Rénovation du cours de tennis

Le poteau de tennis descellé a été remis en place bénévolement par Marcel Doré et Jean-Pierre Lardé. Pour éviter de nouvelles dégradations, nous avons mis un code sur la porte.

Pour obtenir la combinaison, merci de téléphoner aux : 06 63 16 27 53 ou 03 44 83 43 07 en communiquant votre nom et adresse.

Nous vous remercions de ne pas toucher au réglage du filet.

L'accès au terrain reste libre et gratuit.



Inauguration de la voie verte



Le 2 juin dernier, en présence du Président de l'ARC, des élus de l'ARC, des associations et des usagés, nous avons inauguré la voie verte (pour

un coût de près de 450 000€), qui relie Armancourt aux communes de Jaux et de le Meux. Notre village a ouvert officiellement cet axe avec des cyclistes, des marcheurs et un groupe de coureurs.

Cette voie répond ainsi à diverses attentes : aller au travail, faire du sport ou pour des promenades à pied ou en vélo.

Vous pouvez l'utiliser avec vos enfants en toute sécurité.



Réunion publique sur la vie des abeilles

Très belle présentation à la salle polyvalente, le 11 juin, de Marc VALLEE, Président des apiculteurs de l'Oise et responsable du rucher d'Armancourt.

Les habitants et nos amis visiteurs ont découvert la vie organisée des abeilles. A nous de prendre toutes les mesures environnementales pour protéger ces insectes si utiles.

Le même jour, les élèves de l'école d'Armancourt ont également partagé ces informations. Marc Vallée a laissé une ruche vide aux enfants pour qu'ils la décorent avant d'accueillir une nouvelle colonie d'abeilles au printemps prochain.

A la fin de la présentation, nous avons remis aux participants un sachet de graines mellifères, fleurs appréciées des abeilles.

Merci à notre partenaire financier :

« *Vousfinancer Compiègne* », représenté par O. GOENSE

Merci à tous de votre engagement pour un environnement plus sain dans notre village.



La vie associative

Le comité des fêtes

L'EXPOSITION ARTISTIQUE du 10 au 12 Mars

Pour son trentième anniversaire, l'exposition artistique avait réuni trente artistes qui ont fait l'admiration des nombreux visiteurs. L'invitée d'honneur, Emmanuelle Capet, pastelliste de renommée nationale, a enchanté chacun avec ses paysages proches de son village, Breuil le Sec. Lors du vernissage, le jury a remis son prix à Jean-Pierre Cerf de Bailleul le Soc, et la Municipalité à Ghislaine Vannoerkerke de Rémy. A l'issue du Salon, le prix du public a été attribué à Daniel Allain, de Chevincourt.

UNE JOURNEE DANS LE PAS-DE-CALAIS, le 9 Juin

Voyage au cœur de la mine au Centre Historique Minier de Lewarde pour revivre 3 siècles d'exploitation du charbon : rencontre avec un ancien mineur pour témoigner de son quotidien à l'époque, suivie d'une visite rythmée des galeries par le vombrissement des machines et des projections d'images qui restituent les gestes et postures des mineurs au travail.



Cette matinée s'est achevée par un délicieux repas typiquement Chti au restaurant de la mine

Visite guidée de la Carrière Wellington à Arras, théâtre de la plus grande attaque surprise de la première guerre mondiale. Lieu stratégique et lieu de vie, la carrière préserve le souvenir de ces 24000 soldats cantonnés sous terre à quelques mètres de la ligne de front avant de s'élancer sur le champ de bataille, le 9 avril 1917.

Nous avons terminé la journée à Arras qui est réputée pour un alignement de façades baroques entourant la Grand'Place et la Place des Héros formant un ensemble architectural unique en Europe et offre un splendide écrin à l'Hôtel de ville et son beffroi.

Prochaines dates à retenir

Fête communale dimanche 9 septembre

Soirée Beaujolais vendredi 16 novembre

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent un très bel été.



La Compagnie des Treilles

Encore une fois le public était au rendez-vous et la représentation théâtrale a été jouée devant une salle enthousiasme.

C'est un immense plaisir pour un comédien de voir une salle comble. Merci à vous.

Nous vous donnons rendez-vous pour 2019 pour découvrir notre nouvelle création.

Bonnes vacances à tous.

Daniel JEANNIOT



L'association des anciens combattants



L'année 2018 marque le Centenaire de la libération de l'Oise et le retour à la paix, avec la signature de l'Armistice le 11 novembre 1918 en forêt de Compiègne. Pour se souvenir et ne jamais oublier la violence de ce premier conflit mondial, les actions des associations patriotiques en faveur du devoir de mémoire et de la transmission aux jeunes générations ont été mises à l'honneur.

Une commission centenaire, rassemblant plusieurs services départementaux, l'ONAC et Oise Tourisme, a été mise en place afin d'impulser et de soutenir diverses initiatives et dispositifs. C'est ainsi que le projet Mém'Oise est né.

Nous avons ainsi été conviés, par Nadège LEFEBVRE, présidente du Conseil départemental de l'Oise, à la cérémonie de lancement des différentes actions déployées par le département dans le cadre de ce projet, vendredi 9 mars à l'hôtel du Département, à Beauvais. Pas moins de 150 associations d'anciens combattants de l'Oise, avec leur drapeau, ont assisté à cette cérémonie.

Vous aurez l'occasion, d'ici la fin de l'année, de découvrir notre action soutenue par le conseil départemental et le plan Mém'Oise aux profit des enfants des écoles de Jaux et Armancourt.



Deuxième temps fort de ce début d'année, le 8 mai, comme à son accoutumée, les anciens combattants et leurs amis se sont retrouvés à la brasserie des 4 Frères, pour son repas annuel.

Les petits-enfants d'André Commun, qui repose depuis plus de 100 ans au cimetière d'Armancourt, nous ont fait l'honneur de participer à ce repas durant lequel la bonne ambiance était omniprésente.

Nous avons notamment eu l'agréable surprise de revoir parmi nous l'ancien secrétaire de l'amicale et son épouse, Gérard et Francine MARIÉ.

L'ensemble des anciens combattants se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Nous vous retrouverons, toujours de plus en plus nombreux, aux différentes cérémonies commémoratives à venir.

La vie associative

L'association des chasseurs d'Armancourt

L'Association des Chasseurs d'Armancourt (ACA) vous informe que depuis le 1^{er} Juin, le tir à poste fixe du renard, classé espèce nuisible, est autorisé jusqu'à la tombée de

la nuit. Vous pourriez donc entendre quelques détonations résonnées en plaine ou en lisière de bois, ceci jusqu'à l'ouverture générale prévue le 23 Septembre.

D'autre part, comme chaque année, l'ACA tient à remercier les propriétaires de chien qui tiennent leur compagnon en laisse lors des promenades et à rappeler que promener son chien sans laisse peut être considéré comme de la divagation selon la loi et donc passible d'une amende. Cela dérange le petit gibier, notamment pendant la période cruciale du printemps, période de nidification et d'éclosion pour les perdrix et faisans, dont plusieurs compagnies sauvages sont recensées sur notre territoire, et aussi de mise à bat pour les mammifères.



L'Association des Chasseurs d'Armancourt souhaite un bel été à tous et compte sur le respect de chacun pour protéger notre territoire.

Les P'tites créa

En ce début d'année, les P'tites créa ont fêté la St Patrick.

Vous avez été nombreux à participer à cette soirée riche en surprises et en émotion. En effet, il a été dur de garder le secret mais nous avons accueilli 2 joueurs de cornemuse, et en tenue officielle ! Des chansons, des explications et l'histoire de la cornemuse, ... Et même une initiation à la danse bretonne !!

Enfin c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons pu remettre un chèque de 500 euros à l'association « Ensemble pour l'oreille de Maël » qui viendra compléter leur cagnotte afin de financer l'opération du petit Maël.

Encore merci pour votre participation.



Mais l'année est loin d'être terminée puisque nous vous donnons rendez-vous le 25 novembre pour notre marché de Noël (avec de nouveaux exposants gourmands...) et le 15 décembre pour une soirée cabaret avec plumes et paillettes cela va de soi !



Et bien entendu, vous pouvez toujours nous rejoindre pour des après-midi créatives à la salle des associations.

N'hésitez pas à nous contacter (Caroline 06 21 13 19 63 - lesptitescrea@yahoo.fr Facebook.com/lesptitescreadarmancourt)

En attendant, nous vous souhaitons, à tous et à toutes, de passer un bel été et de belles vacances !

C.C.A.S.



Le CCAS avec les bénéfices de la soirée du feu de la St Jean a invité les aînés du village et leurs conjoints au restaurant. Ce rendez-vous marque la fin des rencontres mensuelles en attendant la reprise en septembre.

Cette année le repas s'est déroulé au bar « Les 4 frères », notre **Bistrot de pays** d'Armancourt.

Ces après-midi récréatives sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre les 3^{ème} jeudi du mois à la Mairie.



La vie associative

L'amicale de l'école d'Armancourt

Dans quelques jours, la fête de l'école marquera le terme d'une année scolaire sereine et riche en activités.

Fidèle à sa mission, l'amicale de l'école s'est attachée à soutenir le mieux possible les initiatives pédagogiques d'une équipe enseignante dynamique et créative tout en proposant des parenthèses plus récréatives comme le spectacle des « savants fous » lors du Noël intergénérationnel organisé conjointement avec la municipalité.

Nos enfants ont ainsi pu bénéficier, tout au long de l'année, de nombreuses sorties pédagogiques et sportives sans qu'il soit nécessaire de solliciter la porte-monnaie des parents.

Parc archéologique de Samarra / Zoo de Thoiry / Sucrerie de Francières.

En complément des cours réglementaires de natation, les plus grands ont pu profiter d'un cycle de 8 séances d'initiation à la patinoire de Compiègne.

Par ailleurs, avec l'accord de la directrice, l'amicale a décidé de reconduire l'opération « cahiers de vacances » pour que chaque élève puisse profiter de vacances bien méritées tout en préparant sereinement la rentrée.

Cette année encore, plus de 3 500 € auront été investis directement ou indirectement par l'A.E.A au profit des activités de l'école, soit environ 110 € par enfant scolarisé.

Cet apport financier ne tombe évidemment pas du ciel même si l'on est jamais à l'abri de l'apport substantiel d'un généreux donateur comme ce fut très exceptionnellement le cas cet année. Qu'il soit remercié de son geste et de la confiance qu'il nous témoigne !

Cette fin d'exercice est aussi le bon moment pour valoriser le travail et l'implication des quelques fidèles bénévoles de l'amicale sans lesquels rien ne serait possible. Ils sont conscients et heureux de la plus-value qu'ils peuvent apporter à nos enfants et trouvent dans leur épanouissement l'essentiel de leur motivation.

La kermesse de l'école sera l'occasion de dire « au revoir » aux 5 élèves de CM2 qui vont nous quitter pour rejoindre le cycle secondaire mais garderont très probablement un lien affectif étroit avec leur école primaire.

La roue tourne et comme pour marquer le regain de dynamisme de l'école, 12 nouveaux élèves, petits et plus grands, viendront pallier les départs et même augmenter l'effectif ; ce qui est une excellente nouvelle pour notre directrice qui a été titularisée sur son poste.

Enfin, lors de la prochaine assemblée générale de l'amicale, notre bureau sera très largement remanié à commencer par le président qui quittera sa fonction pour des raisons statutaires.

Il a cependant promis de rester présent pour assister la nouvelle équipe qui fait d'ores et déjà appel à toutes les bonnes volontés pour étoffer son effectif.

En attendant, les membres de l'amicale souhaitent « bon vent » aux élèves qui nous quittent, un excellent été et de bonnes vacances à tous.



L'association sportive d'Armancourt

YOGA : Les cours de yoga se sont terminés plus tôt cette année en raison du départ en formation à la mi juin de notre professeur en Mongolie. Une trentaine de cours comme d'habitude ont cependant été assurés. L'ASA a proposé deux marches autour de notre village pour remplacer les deux dernières séances.

Nous vous donnons rendez-vous le mardi 11 septembre 2018 à la salle des fêtes pour la reprise des cours de yoga.

Vous avez le droit à un cours d'essai avant de vous engager, les tarifs restent inchangés : 210 € à l'année (Une facilité est accordée si vous désirez payer en trois fois,) Les chèques vacances et coupons sport sont acceptés. Un reçu peut être délivré pour les comités d'entreprise. Un remboursement ne sera envisageable que pour raison de santé avec un certificat médical et aucunement pour convenances personnelles ! N'oubliez pas de nous fournir un certificat médical lors de votre première inscription (Celui-ci est maintenant valable trois ans) . Nous vous prêterons un tapis et un coussin mais n'oubliez pas votre plaid pour la relaxation !

REPAS : Comme l'an passé, nous débiterons l'année autour d'un repas au restaurant ce qui permettra aux « nouveaux » de faire plus amples connaissances avec les « anciens ».

RANDONNEE : La date de la randonnée ne peut être fixée pour le moment. Nous vous tiendrons informés.

Très bel été à tous et n'oubliez pas de pratiquer une activité physique régulière.



Elsy COEURU (Pdte ASA)

Evènements

Recrutements

Devenir sapeurs-pompiers volontaires, pourquoi pas vous ?

Le centre de secours principal de Compiègne, le plus important du département en termes d'interventions avec celui de Beauvais, recrute des sapeurs-pompiers volontaires.

Femme ou homme, désireux de souscrire un engagement citoyen, si vous avez entre 16 et 55 ans, vous êtes sportifs, en bonne condition physique et vous êtes disponibles, n'hésitez pas à vous renseigner.

CSP Compiègne : 4, Avenue de Bury St Edmunds
60200 Compiègne
Tél. secrétariat : 03.44.92.57.92



Herbes sur la voirie

Actuellement, faute de candidat notre agent du service technique est seul.

Pouvez-vous nous aider en désherbant le pied de mur devant votre propriété et sans produits phytosanitaires ?

Les conditions météorologiques sont favorables au développement des plantes. Ces plantes sont pour le plus souvent oubliées tant pour leurs qualités médicinales, culinaires ou esthétique.

Merci pour votre aide



Le fête des voisins

